

Le 11 mars 2021



Commune de Lavans-lès-Saint-Claude

Conseil Municipal du jeudi 4 mars 2021 COMPTE RENDU

Le Conseil Municipal de la Commune de Lavans-lès-Saint-Claude s'est réuni le jeudi 4 mars 2021 à 19h00, en mairie principale de Lavans-lès-Saint-Claude, sous la présidence de Monsieur Philippe PASSOT, maire, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.).

Présents : Annie AROURI, Véronique ASNAR, Jean-Paul BERNASCONI, Emilia BRULE, Cécile CHIQUET, Agostinho DA SILVA, Rachel DA SILVA TEIXEIRA, Sandrine DUTOIT, Alain JEANNIER, Aline LACROIX, Emmanuel MICHAUD, Nathalie MICHAUD, Jean-François MINY, Anaïs OVERNAY, Philippe PASSOT, Bruno PERRIER, Magali PHILIPPE, Laurent PLAUT, Antoine PULICE, Virginie REYBIER et Guillaume SAILLARD.

Absente excusée : Magali LAHU.

Absent : Alain DURAFFOURG.

Guillaume SAILLARD a été nommé secrétaire de séance.

Vivian CAVALIERE, directeur général des services, et Dominique CHAPEZ, comptable, sont présents.

Conformément à la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020, et en période d'état d'urgence sanitaire avec couvre-feu, la présence du public n'est pas autorisée.

A défaut d'indication contraire, les décisions sont adoptées à l'unanimité.

Le compte rendu de la réunion du conseil municipal du 4 février 2021 est approuvé à l'unanimité.

DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Décisions prises en vertu des délégations d'attribution du 11 décembre 2020 au 25 février 2021

Le Maire rend compte aux conseillers des différentes décisions prises par délégation au cours des trois derniers mois :

 ... / ...

N° :	DATE :	DOMAINE :	OBJET :
D67/2020	23 décembre 2020	Commande publique	Avenant n°1 à la mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la plate-forme, de l'accès et la viabilisation du C.I.S. du Lizon / cabinet Olivier Colin et Associés (39300 CHAMPAGNOLE) / montant passé de 5 200 € H.T. à 9 600 € H.T.
D01/2021	15 janvier 2021	Adhésion aux associations	Renouvellement de l'adhésion / année 2021 à l'AJENA (39000 LONS LE SAUNIER) / cotisation de 150 €.
D02/2021	15 janvier 2021	Commande publique	Acquisition de 5 radiateurs électriques pour le Centre Technique Municipal (C.T.M.) / entreprise PORTIGLIATTI et Fils (39200 SAINT-CLAUDE) / montant de 1 320 € H.T.
D03/2021	15 janvier 2021	Urbanisme	Renonciation au droit de préemption urbain sur la parcelle AS n°15 « Sur La Roche », (Lavans-lès-Saint-Claude), propriété de M. Claude BERROD (39170 LAVANS-LES-SAINT-CLAUDE).
D04/2021	26 janvier 2021	Urbanisme	Renonciation au droit de préemption urbain sur les parcelles AE n°514, 517 et 627 « Le Caton » (Lavans-lès-Saint-Claude), propriété des conjoints Sylvie, Caroline, Delphine, Candice et Clémence KOCHER.
D05/2021	26 janvier 2021	Adhésion aux associations	Renouvellement de l'adhésion / année 2021 à l'A.P.V.F.J. (39000 LONS LE SAUNIER) / cotisation de 30 €.
D06/2021	28 janvier 2021	Domaine et patrimoine	Location du bâtiment 1 rue François Bourdeaux / Mme Marie-Hélène BEDOUIN / du 1 ^{er} février au 28 février 2021 / loyer mensuel = 500 €.
D07/2021	11 février 2021	Urbanisme	Renonciation au droit de préemption urbain sur les parcelles 440 AC n°358 lieudit « La Vie Folle » et n°361 lieudit « En Montellier » (Pratz), propriété des conjoints Monique, Sylvie, Béatrice, Laurent, Fabienne, Jean-Paul, Marie-Line et Ghislaine CATHENOD.
D08/2021	11 février 2021	Commande publique	Mise en page et impression en 1 100 exemplaires du bulletin municipal « Lavans Zap » / entreprise NUMERO 119 (39190 GRUSSE) / montant total de 1 680 € H.T.
D09/2021	16 février 2021	Commande publique	Fourniture et pose d'un ensemble de blocs secours lumineux dans les locaux de la Maison de l'Enfance (crèche et centre de loisirs), des écoles maternelle et élémentaire, et de la salle des fêtes de Lavans-lès-Saint-Claude / entreprise FEUVRIER (39300 NEY) / montant global de 3 394,98 € H.T.
D10/2021	16 février 2021	Commande publique	Fourniture et pose d'un candélabre d'éclairage public devant le cimetière Rue du Désart / entreprise SCEB (39200 SAINT-CLAUDE) / montant global de 2 664,25 € H.T.
D11/2021	17 février 2021	Domaine et patrimoine	Mise à disposition de parcelles communales aux lieudits « La Rageat du Bas », « A La Combe de Laugeonnet » et « Chez le Carabin » (Lavans-lès-Saint-Claude) / M. Franck DUTOIT La Ferme des MeuhTagnes / par prêt à usage ou commodat / du 1 ^{er} mars 2021 au 28 février 2022 / à titre gratuit.
D12/2021	23 février 2021	Urbanisme	Renonciation au droit de préemption urbain sur la parcelle AS n°96 « En Souvrage », (Lavans-lès-Saint-Claude), propriété de Mmes Gilberte MERMET-BURNET (39170 LAVANS-LES-SAINT-CLAUDE) et Dominique MERMET-BURNET (39170 COTEAUX DU LIZON).

FINANCES

Comptes administratifs 2020 du budget principal et des budgets annexes

* Compte administratif 2020 du budget principal

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Jean-Paul BERNASCONI, 1^{er} adjoint au Maire, et délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par le Maire de Lavans-lès-Saint-Claude, après s'être fait présenter les documents budgétaires 2020, lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :



LIBELLE	FONCTIONNEMENT €		INVESTISSEMENT €		ENSEMBLE €	
	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou
<i>Budget Principal</i>	Déficit	Excédent	Déficit	Excédent	Déficit	Excédent
Résultats reportés		192 596.31	176 064.58		176 064.58	192 596.31
Opérations de l'exercice	1 615 170.19	1 961 725.30	900 703.41	1 117 603.66	2 515 873.60	3 079 328.96
TOTAUX	1 615 170.19	2 154 321.61	1 076 767.99	1 117 603.66	2 691 938.18	3 271 925.27
Résultats de clôture		539 151.42		40 835.67		579 987.09
Restes à réaliser			14 421.00		14 421.00	
TOTAUX CUMULES	1 615 170.19	2 154 321.61	1 091 188.99	1 117 603.66	2 706 359.18	3 271 925.27
Résultats définitifs		539 151.42		26 414.67		565 566.09

Il reconnaît la sincérité des restes à réaliser (crédits de reports) et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

*** Compte administratif 2020 du budget assainissement :**

De même, le Conseil réuni sous la présidence de Jean-Paul BERNASCONI, 1^{er} adjoint au Maire, et délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par le Maire de Lavans-lès-Saint-Claude, après s'être fait présenter les documents budgétaires 2020, lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	EXPLOITATION €		INVESTISSEMENT €		ENSEMBLE €	
	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou
<i>Budget Assainissement</i>	Déficit	Excédent	Déficit	Excédent	Déficit	Excédent
Résultats reportés		10 287.13		12 611.94		22 899.07
Opérations de l'exercice	124 605.67	156 939.42	112 979.53	149 252.30	237 585.20	306 191.72
TOTAUX	124 605.67	167 226.55	112 979.53	161 864.24	237 585.20	329 090.79
Résultats de clôture		42 620.88		48 884.71		91 505.59
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	124 605.67	167 226.55	112 979.53	161 864.24	237 585.20	329 090.79
Résultats définitifs		42 620.88		48 884.71		91 505.59

Il reconnaît la sincérité des restes à réaliser (crédits de reports) et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

*** Compte administratif 2020 du budget lotissement Crêt du Bief 1 :**

Toujours sous la présidence de Jean-Paul BERNASCONI, 1^{er} adjoint au Maire, le Conseil Municipal arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-après :

LIBELLE	EXPLOITATION €		INVESTISSEMENT €		ENSEMBLE €	
	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou
Budget lotissement	Déficit	Excédent	Déficit	Excédent	Déficit	Excédent
Résultats reportés		56 884.25	813 346.29		813 346.29	56 884.25
Opérations de l'exercice	1 586 740.56	1 594 724.23	2 242 737.72	2 249 819.47	3 829 478.28	3 844 543.70
TOTAUX	1 586 740.56	1 651 608.48	3 056 084.01	2 249 819.47	4 642 824.57	3 901 427.95
Résultats de clôture		64 867.92	806 264.54		741 396.62	
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	1 586 740.55	1 651 608.48	3 056 084.01	2 249 819.47	4 642 824.57	3 901 427.95
Résultats définitifs		64 867.92	806 264.54		741 396.62	

*** Affectation du résultat :**

Puis, sous la présidence du Maire, le Conseil décide d'affecter les résultats de clôture de la manière suivante :

- budget principal, au compte R002 : 539 151,42 € et au compte R001 : 40 835,67 € ;
- budget assainissement, au compte R001 : 48 884,71 € et au compte R002 : 42 620,88 € ;
- budget lotissement Crêt du Bief 1, au compte D001 : 806 264,54 € et au compte R002 : 64 867,92 €.

*** Comptes de gestion 2020 du budget principal et des deux budgets annexes :**

Le Conseil Municipal approuve les comptes de gestion des trois budgets établis par Madame Andrée GINGOMARD, Madame Isabelle LAUER et Monsieur Olivier REMY, comptables du Trésor de Saint-Claude.

URBANISME ET TRAVAUX

Vente des parcelles du lotissement communal du « Crêt du Bief » : AT n°285 (790 m²) à M. et Mme WAILLE - AT n°286 (783 m²) à M. BRESSAN et Mme PIASSALE et AT n°300 (500 m²) à M. et Mme CETINKAYA

Après présentation de l'état d'avancement de la commercialisation des terrains du lotissement du « Crêt du Bief », le Conseil Municipal accepte de céder trois parcelles, comme suit :

- AT n°300 de 500 m² à M. et Mme Suayip CETINKAYA, domiciliés 39170 LAVANS-LES-SAINT-CLAUDE, au prix de 40 000 €, T.V.A. sur la marge incluse ;
- AT n°285 de 790 m² à M. et Mme Philippe WAILLE domiciliés 39360 CHASSAL-MOLINGES, au prix de 63 200 €, T.V.A. sur la marge incluse ;
- et AT n°286 de 783 m² à M. Yoan BRESSAN et Mme Marine PIASSALE, domiciliés 39260 LES CROZETS, au prix de 62 640 €, T.V.A. sur la marge incluse ;

Il autorise le Maire à signer tous les documents permettant ces cessions de biens, les frais d'acte étant à la charge des acquéreurs.

Aménagement des réseaux et voirie du Centre d'Incendie et de Secours du Lizon : entreprises de travaux et calendrier de réalisation

Le Maire explique aux élus que les marchés de travaux pour l'aménagement des réseaux et de la voirie du nouveau C.I.S. du Lizon ont été attribués comme suit :

- Lot n°1 « terrassement voirie » à GUENUCHOT TP (39260 CHARCHILLA) pour un montant de 50 684,70 € H.T. ;
- Lot n°2 « réseaux humides » à FAMY (39570 FREBUANS) pour un montant de 51 478,50 € H.T.

Soit un total de 102 163,20 € H.T., ensemble de dépenses à répartir entre les communes de Lavans-lès-Saint-Claude, Coteaux du Lizon, Ravilloles et Leschères au prorata de leurs populations respectives. Il indique également aux conseillers le nom des entreprises retenues par le S.D.I.S. du Jura pour la construction de la caserne, dont le marché de travaux regroupe onze lots (gros œuvre, charpente, menuiseries, électricité,...) pour un montant total de 505 881,70 € H.T. Les options, notamment celle concernant l'escalier desservant la mezzanine, ont été retenues.

Le chantier, d'une durée d'un an, démarrera en avril 2021.

Compte-rendu de la commission travaux du 22 février 2021

Antoine PULICE expose aux élus les thèmes abordés lors de la réunion de la commission :

- travaux divers pour améliorer le fonctionnement de la salle des fêtes : sol de l'entrée, caisse, acoustique (une programmation sera rédigée pour établir un chiffrage détaillé) ;
- habillage de type « street art » des nouveaux transformateurs électriques (ENEDIS accorde des aides financières pour ce type d'action) ;
- réflexion sur la remise en état des aires de jeux de Pratz village, du parc urbain du Crêt du Bief et de la cour de la gare à Lizon. Une réflexion plus globale s'impose sur le site de Lizon et le jeu devant la Maison de l'enfance et celui de Pratz devront être remplacés à court terme.

SCOLAIRE, PERISCOLAIRE ET PETITE ENFANCE

e-Carte Avantages Jeunes Jura 2021 / 2022

Le Maire propose aux conseillers de reconduire, comme l'année précédente, le dispositif « Carte Avantages Jeunes » mis en œuvre par la Région Bourgogne Franche-Comté et le Département du Jura.

Le Conseil Municipal décide de proposer la Carte Avantages Jeunes, à titre gratuit, aux enfants et jeunes de 5 à 25 ans domiciliés à Lavans-lès-Saint-Claude. Il accepte que le coût du dispositif soit pris en charge par la Commune (7 € l'unité) et qu'elle soit délivrée après inscription en mairie. Il autorise le Maire à signer la convention de partenariat correspondante avec Info Jeunesse Jura.

QUESTIONS DIVERSES

Don de Madame Sylvie KOCHER au C.C.A.S.

Le Maire informe les conseillers que Madame Sylvie KOCHER, ancienne conseillère municipale de Lavans-lès-Saint-Claude, a versé récemment au C.C.A.S. un don de 2 000 €, afin que la Commune mette en œuvre une action spécifique en faveur des aînés. Il donne lecture de son courrier retraçant l'historique de l'entreprise Boutons Kocher, créée en 1910.

Le Conseil remercie chaleureusement la donatrice pour cette généreuse initiative. Un courrier e remerciements lui sera adressé.

Prochaine réunion du Conseil Municipal : Jeudi 8 avril 2021 à 19h00 en mairie principale.

La séance est levée à 22H05.

Philippe PASSOT, maire

Guillaume SAILLARD, secrétaire de séance

